

La paie dans le spectacle vivant

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et
contact

WEBSET
David LOUIS
05.35.54.19.23
david@webset.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3
européen)

Conditions d'accès :

Référent(e) paie de la structure (pour les
multitâches), chargé.e d'administration,
administrateur, chargé.e de production

Prérequis pédagogiques :

Avoir déjà expérimenté les questions de la
paie, débutant à confirmé cherchant à assurer
ses pratiques

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de : - Maîtriser les enjeux d'une embauche dans le secteur du spectacle et ses particularités - Respecter les obligations de l'employeur - Établir les documents de paie et les expliquer - Déclarer les cotisations dans le respect des obligations de l'employeur - Gérer les relations avec les organismes sociaux

Contenu et modalités d'organisation

Partie 1 – Appliquer le cadre réglementaire et juridique d'une embauche 1 – Déterminer le cadre juridique d'une embauche : – Obligation et réglementation : les enjeux liés au cadre du travail – Le code du travail – La convention collective nationale applicable et appliquée – Spécificité du spectacle vivant : les annexes 8 et 10 2 – Appliquer et mettre à jour ses obligations d'employeur dans le spectacle vivant – Siège social et siret – Licence d'entrepreneur du spectacle vivant : validité et renouvellement – Social et fiscal – Changement de CCN – Les obligations de déclaration : DPAE et DSN – Informer les salariés : planning, obligations légales liées aux droits du travail, atouts de l'entreprise 3 – Identifier les types de cotisations et les organismes sociaux – La Sécurité Sociale – Le chômage des permanents et des intermittents – La retraite – La prévoyance – Les congés spectacles – L'OPCO – La médecine du travail des permanents et des intermittents – Les organismes dits « tiers » Partie 2 – Embaucher et rémunérer des salariés dans le domaine du spectacle vivant 1 – Déterminer les étapes d'une embauche en fonction de son projet : enjeux et temporalité – La DPAE et le contrat de travail – Le bulletin de salaire – Les déclarations des cotisations 2 – Etablir un contrat de travail : le temps des choix et des négociations – Recueillir les données sociales de votre salarié.e – Régime général et régime de l'intermittence : les types de contrats – Application de la convention collective : durée de travail et travail effectif – L'intitulé de poste – Obligations et mentions – Défraiements – Abattement – Cas particulier de l'apprenti 3 – Déterminer la rémunération : entre respect des obligations de l'employeur, demandes du salarié.e et réalité du projet – Heure ou cachet – Atelier ou répétition – Minimas sociaux, grille salariale Partie 3 – Comprendre, établir et expliquer les documents de paie 1 – Maîtriser les enjeux du bulletin de salaire – Cadre légal – La forme du bulletin de salaire 2 – Établir un bulletin de salaire et maîtriser ses composants Les éléments d'identification : – Identification du salarié.e – Identification de l'entreprise – Emploi, qualification – Période et jours de travail – Mentions obligatoires Les

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00313931	du 05/12/2022 au 08/12/2022	LIBOURNE (33)	WEBSET		Non éligible	
00341883	du 01/01/2023 au 31/12/2023	LIBOURNE (33)	WEBSET		Non éligible	
00413505	du 01/01/2024 au 31/12/2024	Bordeaux (33)	WEBSET		Non éligible	
00508956	du 01/01/2025 au 31/12/2025	Libourne (33)	WEBSET		Non éligible	